MANDEMENT
DE
Mgr L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL
AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Célébration du Jubilé Sacerdotal de Sa Sainteté Léon XIII

EDOUARD-CHARLES FABRE, par la grâce de Dieu, et du Siége Apostolique, archevêque de Montréal, etc., etc.

Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés religieuses, et aux fidèles du diocèse de Montréal, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

Encore quelques semaines, et le jour luira, où le monde catholique, prosterné aux pieds du Pape illustre, qui préside aux destinees de l'Eglise, fera entendre un concert universel d'hommages et de louanges, en même temps que des prières ardentes seront poussées vers le ciel pour obtenir que l'auguste Pontife soit comblé d'années encore nombreuses et qu'il voie le triomphe de l'Eglise, avant de chanter son *Nunc dimittis.*

Déjà, notre mère-patrie, la France, a envoyé de ses enfants à la Ville Eternelle ; déjà de tous les coins de la terre, on a réuni et des dons et des offrandes venant de tous les enfants de la grande famille catholique pour le Père commun. En même temps que les cœurs se donnent satisfaction en déposant leur obole sur les marches du trône pontifical, les intelligences se sont donné libre carrière par les riches présents et les objets artistiques qui sont offerts, et tout démontre que la charité catholique est à la hauteur des circonstances, et aussi que le peuple chrétien, au point de vue de l'art, se maintient au niveau de tout un passé glorieux.

Dans un mandement précédent, N. T. C. F., Nous vous avons engagés à vous unir à vos frères du monde entier, et, dociles à Notre voix, qui toujours sur des cœurs bien disposés, vous avez montré qu'une [illegible] généreuse vous animait. Malgré les [illegible] besoins, pour lesquels on [illegible] votre charité, vous avez [illegible] de nouveaux et joyeux sacrifices, et l'offrande du diocèse, que Nous transmettrons à Sa Sainteté, témoignera de notre attachement à sa personne.

Aujourd'hui, Nous venons vous inviter à célébrer dans tout le diocese le grand jour du Jubilé sacerdotal de Léon XIII : c'est à une fête de prières ardentes, a une fête passée aux pieds des saints autels, à une fête de supplications incessantes et enflammées pour le bonheur de l'auguste Pontife, que Nous vous convoquons.

Nous souhaitons ardemment que, dans toutes les paroisses du diocese, vous veniez tous, dans vos églises respectives, prier Notre Seigneur en faveur de son représentant sur la terre, et, pour que le ciel se montre plus favorable à vos vœux et les exauce, Nous vous exhortons à préparer vos cœurs a cet acte de dévotion par la confession et la communion.

Quel consolant spectacle nous donnerions, quel acte de foi nous ferions, si la Table Sainte vous voyait tous au banquet eucharistique, si tous vous offriez une communion pour le Pape!

Eh ! bien, M. T. C. F., nous avons la douce espérance que Nous ne demandons pas trop de votre esprit de foi, mais qu'au contraire, Nous ne faisons en cela que répondre à vos propres désirs.

Vous ne l'ignorez pas, N. T. C. F., la papauté, que Léon XIII représente actuellement avec tant de gloire, et que les impies de nos jours avaient cru ravaler au dernier rang des puissances sur la terre, va croissant de jour en jour en importance et en grandeur. C'est un soleil, qui perce, par l'éclat de ses rayons, les nuages que l'on veut amonceler devant lui, et sa chaleur vivifiante se fait sentir partout. De toutes parts, en effet, on sent plus que jamais le besoin de la papauté, de cette puissance pondératrice, universelle, et la seule, par sa nature, en état de maintenir l'équilibre dans le monde, parce que seule, appuyée sur une base divine, elle est au-dessus des tempêtes des idées nouvelles, et parce que seule, inebranlablement soutenue par le Maître des rois et du monde, elle domine les courants de passions, qui ébranlent ou mènent à leur gré les autres puissances de la terre. Oui, au moment même où l'on a cru renverser cette institution divine, à cette heure où celui, qui la représente, gémit dans les fers de son étroite prison, la papauté relève la tête au-dessus des flots, et dans le désarroi et l'instabilité des sociétés modernes, on va demander à Pierre, au bien aimé du Christ le moyen de se sauver, et sur le Vatican, encore et de plus en plus, est déployé l'étendard de salut pour le monde.

Que serait-ce donc, N. T. C. F., si la papauté, débarrassée des entraves, dont on essaie de la lier, avait son action libre et indépendante, si le Roi du monde catholique, reconquérant son pouvoir temporel, qu'on lui a ravi, pouvait exercer toute son influence sur les choses et les institutions du jour ? Vous n'en doutez pas, N. T. C. F, le règne des mauvais principes, le règne du mal, l'empire des idées perverses finirait bientôt, et les sociétés, dont la voie est aujourd'hui faussée par les erreurs modernes, reprendraient la route des vraies et salutaires doctrines, qui procurent le plus de bonheur en ce monde, et qui conduisent les générations au port du salut éternel.

Si le ciel ne vient à notre secours, si le Tout-Puissant, en renversant les méchants et en donnant tout le courage possible aux justes et aux bons, ne dispose les hommes et les événements de maniere a arriver à cette libération de la papauté, c'est en vain que nous l'attendrons des seules forces humaines ; et le ciel ne nous exaucera qu'en autant que nous lui ferons violence par nos prieres.

Oui, N. T. C. F., c'est aux prières des fidèles, incessantes et continues, aux prieres venant de cœurs purs, sanctifiés par la pénitence et par l'usage des sacrements, que le ciel se rendra.

Aussi, N. T. N. C., Nous vous conjurons dans le Seigneur, de n'être pas les derniers dans ce mouvement de priere vers le ciel, mais, au contraire, quoique nous soyons les plus petits enfants de la famille catholique, nous devons nous montrer les plus fervents, les plus assidus, et, Nous oserions dire, les plus violents à prier, à prier sans cesse pour l'illustre Léon XIII, afin que le Seigneur brise les chaînes de sa captivité et permette au Roi des consciences d'exercer son empire intégral et complet sur les sociétés modernes.

Comme il Nous parait impossible de célébré le Jubilé Sacerdotal de Sa Sainteté, au jour où tombe cette fête, le 31 Décembre prochain, Nous avons pensé qu'il valait mieux choisir un jour particulier pour la ville et la banlieue de Montréal, et laisser à Messieurs les curés de la campagne de désigner eux-mêmes un jour special pour chacune de leurs paroisses.

En conséquence, le Saint Nom de Dieu invoqué, Nous avons réglé, statué, ordonné, réglons, statuons et ordonnons ce qui suit :

1o Le jour de Noël prochain, nous officierons à la Cathédrale, à tous les offices, et le soir, au salut, nous chanterons le *Te Deum.*

2o Ce même jour de Noël, dans toutes les églises et chapelles de la ville et la banlieue, il y aura offices solennels, avec le chant du *Te Deum*, le soir, au salut, ou à l'issue de la grand'messe.

3o Pour permettre aux prêtres de la campagne de se réunir en concours et successivement dans les paroisses, chaque curé supérieur ou chapelain choisira un jour, dans le cours du mois de décembre, pour célébrer avec la même solennité ce joyeux evènement.

4o Il conviendra d'y faire un sermon de circonstance.

5o Notre Saint Père le Pape accorde une Indulgence plénière et une Indulgence de trois cents jours, aux termes des lettres apostoliques, que nous publions à la suite du présent mandement, et Nous exhortons les fidèles du Diocèse à faire les exercices spirituels, auxquels ces indulgences sont attachées.

6o Les prêtres diront, à la messe, l'oraison *Pro gratiarum actione*, qui commence par les mots *Deus cujus misericordiae* et qui est à la suite de la messe votive de la Sainte Trinité, pendant le mois de décembre.

Sera le présent Mandement lu au prône de toutes les églises paroissiales et chapelles publiques, ainsi qu'au chapitre des communautés religieuses, du diocèse de Montréal, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, à l'Archevêché, ce 14 Novembre 1887, sous Notre Seing et sceau, et le contreseing de notre Chancelier.

EDOUARD CHS., Arch. de Montréal

Par Mandement de Monseigneur.

T. HAREL, Ptre.
Chancelier.

LETTRES APOSTOLIQUES

portant concession d'indulgences aux pélerins du Jubilé Sacerdotal du Souverain-Pontife et à ceux qui s'unissent en esprit aux pieux pélerinages.

LÉON XIII, PAPE

A tous les fidèles qui liront les présentes lettres, salut et bénédiction apostolique.

A l'approche du premier jour de la nouvelle année où, Dieu aidant, Nous célébrerons la solennite de Notre jubilé sacerdotal, tous les peuples de la terre et toutes les classes sociales, comme n'ayant qu'un seul cœur et une seule âme, exultent de joie et, au milieu des temps difficiles où Nous occupons par la volonté divine le siege auguste de Saint Pierre, ils Nous offrent, sous les formes les plus admirables, les témoignages solennels de leur foi, de leur amour, de leur respect et de leurs félicitations. Nous en reportons toute la gloire à Dieu qui nous console dans Notre tribulation, et Nous le supplions sans cesse de bénir tout le peuple chretien et d'accorder la paix et la concorde depuis si longtemps désirées.

Touché de ces manifestations sincères d'attachement et de solide piété, et secondant les instances qui Nous ont été adressees afin que tous Nos fils retirent de la fête de leur Pere quelque avantage pour mieux s'assurer le bonheur eternel, Nous avons décidé d'ouvrir les trésors de l'Eglise dont Dieu Nous a confié la dispensation.

C'est pourquoi, fondé sur la miséricorde du Dieu tout-puissant et sur l'autorité de ses saints apôtres Pierre et Paul, Nous accordons dans le Seigneur l'indulgence pleniere et la remission de tous les pechés à tous et à chacun des fideles de l'un et de l'autre sexe qui viendront en pelerinage à Rome, à l'occasion de Notre jubile sacerdotal, pour donner un temoignage public et manifeste de piété et d'attachement au nom de leurs nations respectives et pour rendre l'honneur et l'obeissance voulus à tous les chrétiens des deux sexes qui suivent et accompagnent d'esprit et de cœur ces pelerinages a Rome, et pareillement a tous et à chacun de ceux qui donnent leurs soins, de quelque maniere que ce soit, à la bonne et heureuse reussite de ces pieuses pérégrinations, s'ils font précéder d'une neuvaine, avec la recitation de la troisieme partie du saint Rosaire, le jour de Notre jubilé sacerdotal, c'est-a-dire le 1er janvier prochain, et s'ils répètent la même neuvaine pendant le temps établi pour les audiences de ces pieux pélerinages, et si, vraiment contrits, s'étant confessés et ayant reçu la sainte communion, ils visitent leurs églises paroissiales, ou toute autre église, ou un oratoire public, en y adressant a Dieu de pieuses prieres pour la concorde des princes chretiens, pour l'extirpation des hérésies, pour la conversion des pécheurs et pour l'exaltation de la sainte Eglise notre Mere. Nous accordons dans le Seigneur l'indulgence pléniere et la rémission de tous les péchés aussi bien au jour de Notre jubilé sacerdotal qu'au jour de fête qui suivra immediatement la neuvaine répétee au choix de chacun dans le temps fixé comme ci-dessus.

En outre, à tous et à chacun de ceux qui au moins contrits de cœur, feront ces neuvaines, Nous leur remettons pour chaque jour de ces neuvaines, dans la forme habituelle de l'Eglise, trois cents jours de pénitences qu'elles auraient encourues ou qui leurs seraient dues de quelque façon que ce soit. Toutes et chacune de ces indulgences, rémissions de péchés et dispensations de penitences, Nous accordons qu'elles puissent être appliquées aux ames retenues dans le purgatoire, et Nous voulons qu'elles ne soient accordées que pour cette année, nonobstant toutes choses contraires. Nous voulons enfin qu'aux transcriptions ou copies, même imprimées, des présentes Lettres, signées de la main de quelque notaire public et munies du sceau de quelque personne constituee en dignite ecclesiastique, on prête entierement la même foi que l'on prêterait aux presentes Lettres si elles étaient exhibées ou montrées.

Donné à Rome, près Saint-Pierre sous l'anneau du Pêcheur, le 1er octobre 1887, en la deuxieme annee de Notre Pontificat.

M. Card. LEDOCHOWSKI.

A MONTRÉAL

Jeudi 3 juin. — "Chacun sait que l'Amérique est un nouveau monde, c'est-à-dire que de toute antiquité elle a été inconnue, peut-être à toutes les autres parties de l'univers, mais surtout à l'Europe. "Jusque vers la fin du quinzième siècle, "le Canada était entièrement inconnu ; "ce n'était qu'une vaste forêt, qui n'avait "pour habitants que des nations sauvages. "Ce fut en 1524 que Jacques Cartier, habile navigateur français, muni d'une "commission du roi, partit de Saint-Malo "avec deux bâtiments de soixante tonneaux et cent vingt-deux hommes d'équipages pour venir reconnaître cette "partie du nouveau monde. Ce premier "voyage de Cartier fut assez heureux. Il "prit connaissance et possession, au nom "du Roi, des différents postes qui environnent le golfe dans lequel se décharge le "grand fleuve du Canada, appelé depuis "fleuve Saint-Laurent. Il traita autant "qu'il put avec les sauvages de ces cantons ; il s'appliqua à étudier leur caractère, et il crut y apercevoir des dispositions favorables au christianisme. Il eut "l'espérance que si le Roi voulait former "un établissement dans ces contrées, il "serait également utile au commerce et à "la religion. Il retourna en France pour "aller rendre compte à la cour de son succès et de ses projets."

C'est en ces termes qu'un vieux livre sans nom d'auteur, publié à Ville-Marie ou Montréal, au commencement du siècle, indique l'origine de la colonie française du Canada. C'est une chose remarquable que les explorateurs français eurent constamment devant les yeux le bien moral et spirituel des peuples et des pays à la découverte desquels ils s'en allaient bravement. Le Canada en particulier est sorti de l'idée chrétienne ; il a été fondé sur une base religieuse ; divers auteurs qui en ont écrit se sont contentés trop souvent de constater le fait, sans le faire ressortir et sans en montrer les enseignements profonds et les conséquences heureuses qui s'en dégageaient.

Le roi François Ier, le plus chevaleresque des rois, goûta les projets de l'illustre Cartier, qui repartit en mai 1535 ; ce ne fut que le 10 du mois d'août, jour de la fête de saint Laurent, qu'on entra dans le golfe du Canada : il reçut à cette occasion le nom du saint ; on poussa le plus haut qu'on put, et l'on arriva à l'île d'*Hochelaga*. Cartier fut bien reçu par les sauvages d'un village qui était là, et s'étant rendu sur une montagne qui dominait ce village, il fut tellement surpris de la beauté du point de vue qu'il y trouva, qu'il lui donna le nom de *Mont-Royal*, par corruption *Montréal.*

En 1540, le roi nomme M. François de la Roque, seigneur de Roberval, gentilhomme picard, son vice-roi et lieutenant général au Canada ; en 1598, Henri IV renouvelle en faveur de M. le marquis de la Roche, gentilhomme breton, la même commission, et celle-ci porte expressément "qu'il aurait principalement en vue d'établir la foi catholique dans tous les "pays soumis à son obéissance".

Après la mort de Henri IV, la Reine régente nomme au poste de gouverneur M. Samuel de Champlain, qui avait fait déjà trois ou quatre voyages au Canada et qui fut le fondateur de la ville de Québec ; M. de Champlaim introduit en 1614 quelques Récollets au Canada ; ce sont les premiers prêtres qui mettent le pied sur cette terre, qui plus tard devait se montrer si dévouée et si ardente pour le catholicisme.

En 1625, M. de Lévis, duc de Ventadour, gouverneur, amène les Jésuites ; dix ans après, ceux-ci bâtissent déjà un collége à Québec. La colonie commence à se peupler ; les conversions des sauvages deviennent de plus en plus nombreuses. Toute la France prenait part au succès de ces missions. Bientôt le besoin d'un hôpital et d'une école se fait sentir ; madame la duchesse d'Aiguillon établit l'hôpital avec des Sœurs hospitalières de Dieppe, et madame de la Pelletérie se charge d'amener elle-même les Ursulines de Bourges à Québec.

Cependant la Providence avait des desseins plus arrêtés sur Montréal, qui sera le boulevard de la religion au Canada ; l'instrument dont elle se servit fut M. de la Dauversière, receveur général des domaines du Roi, "qui forma le plan d'une "nouvelle compagnie qui aurait pour "principal objet, non des vues d'intérêt "et de commerce, mais le seul zèle de la "gloire de Dieu, pour la propagation de la "foi en Amérique et la convertion des "sauvages à la véritable religion"

Il s'en ouvrit au cardinal de Richelieu, qui ne l'approuva point d'abord : ensuite à M. Olier, fondateur du séminaire de Saint-Sulpice, qui entra, lui, complétement dans ses vues. En 1636, il finit par obtenir la concession de la propriété de l'île de de Montréal et la nouvelle Compagnie prend le titre de *Compagnie de Montréal pour la conversion des sauvages et le soutien de la religion catholique romaine au Canada* ; l'île de Montréal, M. de Dauversière veut la consacrer spécialement à la Mère de Dieu et y bâtir une ville qu'il appellera *Ville-Marie.*

Voici quels furent les principaux associés :

M. le cardinal de Richelieu, premier protecteur.

M. le maréchal duc d'Effiat, second protecteur.

M. Jean de Lanson, conseiller du Roi en ses conseils de finances et intendant de la grande compagnie de la Nouvelle-France.

M. Jean-Jacques Olier, fondateur et premier supérieur du séminaire Saint-Sulpice, curé de la paroisse Saint-Sulpice, à Paris.

M. Alexandre Le Ragois de Bretonvilliers, prêtre de Saint Sulpice et successeur de M. Olier en tous ses emplois.

M. Gabriel de Quélus, prêtre du dit séminaire, abbé de Landieu, premier supérieur du séminaire, à Montreal.

M. Nicolas Barreau, aussi prêtre du séminaire.

M. Pierre-Denis Le Prêtre, prêtre de nom et de caractère.

M. Pierre Chevrier, écuyer, sieur de Faucam.

M. Jérôme Le Royer, écuyer, sieur de la Dauversière, receveur général des domaines du Roi, à la Flèche, en Anjou.

M. Michel Royer Duplessis, seigneur de Liancourt, duc de la Roche-Guyon.

M. Bertrand Drouart, écuyer, gentilhomme ordinaire de M. le duc d'Orléans.

M. Antoine Barillon, chevalier, seigneur de Morangis, conseiller du Roi en ses conseils d'Etat, et directeur de ses finances.

M. Jean Galibal, maître des requêtes, président au grand conseil.

M. Louis d'Ailbout de Coulonges, gentilhomme d'honneur de de M. le prince de Condé, et qui fut dans la suite gouverneur du Canada

M. Paul de Chaumedan, écuyer, sieur Maison-Neuve, gentilhomme champenois, qui fut le premier gouverneur de Montréal.

Madame de Bullion, fondatrice de l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph, à Ville-Marie, représentée par mademoiselle Jean Mause, originaire de Langres, en Champagne, qui fut toute sa vie administratrice de cet hôpital, etc., etc.

Nous devons encore inscrire ici le nom de la vénérable Sœur Marguerite Bourgeois, institutrice, fondatrice et première supérieure des Filles séculières de la Congrégation Notre-Dame, établie à Ville-Marie ; sans être formellement du nombre des associés de la nouvelle société, elle eut plus de part que qui que ce soit à la grande œuvre de la christianisation du Canada, comme nous le verrons.

"Respecté pour sa grande vertu, dit l'ouvrage déjà cité, M. Olier était comme l'âme de ce grand corps d'associés ; c'était lui qui y donnait le mouvement convenable à la sainteté de l'entreprise." La première démarche qu'il leur inspira fut de se rendre à Notre-Dame de Paris, pour se mettre solennellement sous la protection de la très-sainte Vierge ; cette cérémonie eut lieu le 3 février 1641.

On a vu, par l'énumération que nous venons de faire, comment la Compagnie de Montréal se recrutait : évidemment la main de Dieu était là ; jamais on n'avait remarqué pareil élan et venant de si haut. La France envoyait là-bas le plus pur sang de ses enfants. Nous comprenons maintenant le mépris que Voltaire avait pour ces *quelques arpents de neige* du Canada : qui disait Canada, disait religieux dévouement ; il ne pouvait rien voir là que de ridicule, aussi ne se faisait-il pas faute de s'en moquer. Grâce à cet excellent Français, à lui et à d'autres, les quelques arpents de neige contiendront à la fin du siècle prochain 40 millions d'habitants comme le dit M. Sylva Clapin, dans un ouvrage récent, et ce magnifique domaine que la France aura fondé ne fera plus à la France !

Oui ! c'était l'idée religieuse qui présidait ici en tout et partout, et surtout dès le principe, plus encore quand il s'agit de Montréal que de Québec !

Un jour M. de la Dauversière est invité à Paris à dîner chez un ami ; à table, on parle du Canada ; après le repas, un convive inconnu s'approche de lui et lui tient ce discours : "Je suis, dit-il un gentilhomme, âgé d'environ quarante ans ; j'ai passé ma jeunesse avec honneur, au service du roi, où je crois avoir acquis quelque réputation et quelque expérience. Le désir de finir mes jours au service de Dieu m'a fait quitter celui du prince ; je vois dans l'entreprise que vous avez formée en l'honneur de la Mère de Dieu tant d'avantages pour le bien de la religion que si mes services vous sont agréables, j'y sacrifierais volontiers mon repos et ma vie."

Celui qui parlait ainsi en vrai chrétien était M. de Maison-Neuve ; il fut agrégé à la Compagnie et nommé par le Roi premier gouverneur de Montréal : il était digne de l'être. Fervent serviteur de Marie, il pouvait aller là-bas remplir le premier poste dans une ville consacrée à la Vierge et qui portait son nom ; il avait fait le vœu de chasteté perpétuelle, il récitait le Rosaire tous les jours ; c'était un moine si l'on veut ; c'était un saint, mais un saint doublé d'un soldat et d'un héros. Cela nous surprend maintenant, hélas ! on voyait pourtant encore de ces spectacles-là il y a deux cents ans, et c'était la France qui les donnait.

Les premiers colons qui partirent sous la conduite du nouveau gouverneur formaient une trentaine de familles environ : on s'embarqua à la Rochelle en juin ; on arriva en septembre à Québec. Le gouverneur de cette dernière ville, M. le chevalier de Mon[illegible] s'efforça bien de retenir ces nouve[illegible]s ; mais M. de Maison-Neuve t[illegible]t grâce à son énergie, le 17 m[illegible] Ville-Marie était fondée ; on camp[illegible] la tente, autour de la tente qui [illegible] le Saint Sacrement et qui serv[illegible]ise, comme les Hébreux autou[illegible] tabernacle. Deux Pères Jésuites [illegible] furent les premiers curés de [illegible]elle ville ; le 15 août, il y avait [illegible] église bâtie, un hôpital et plus[illegible]ons, protégés par une enceinte d[illegible] la bénédiction de Dieu s'étendait manifestement sur la colonie

Cependant M. Olier qui venait de fonder le séminaire Saint-Sulpice, n'oublie pas le Canada : c'est même une de ces plus grandes préoccupations. Il envoie quatre prêtres de la communauté : M. Quélus, nommé, vicaire général par l'archevêque de Rouen, qui avait la juridiction sur ce pays ; M. d'Allet, son secrétaire ; M. Souart, qui remplaça les Jésuites comme curé de la ville, et M. Gallinier, qui fut chargé de la mission des sauvages.

Voilà les Sulpiciens établi au Canada ; pour cimenter l'édifice il fallait du sang : il y en eut. Deux autres membres de la Compagnie de Saint-Sulpice, MM. Le Maître et Vignal, qui arrivèrent après, furent massacrés tous deux par les Iroquois. On raconte qu'un sauvage ayant appliqué un linge sur la tête d'un des martyrs, la figure de celui-ci y demeura miraculeusement empreinte, au grand étonnement de ces barbares. Dix-sept héros chrétiens combattirent comme des lions, d'abord contre trois cents, puis, pendant huit jours, contre huit cents Iroquois ; ils succombèrent jusqu'au dernier, mais en laissant une haute idée de leur valeur ; les sauvages ne reparurent jamais.

Les deux voyageurs parisiens arrivent donc à la station de Montréal ce jeudi, jour de l'Ascension, après une nuit sans sommeil. Il est sept heures du matin ; dans la cour de la gare stationnent quelques voitures de place ; quand nous nous adressons à un cocher, nous avons la douce joie de l'entendre répondre en français. "En route pour le séminaire Saint-Sulpice !" lui disons-nous ; et nous n'avons pas besoin de lui en dire plus ; il part... Ce qui nous frappe surtout, c'est la différence avec les constructions des États-Unis : on a construit ici en belle pierre grise, tirée de la montagne voisine, et l'aspect est européen. Par des rues larges et plantées d'arbres, nous arrivons rapidement dans une grande avenue ; nous voyons d'abord un beau bâtiment, puis un autre plus beau, aux vastes proportions, entouré de jardins et de terrasses ; c'est le grand séminaire tout à côté du petit ; nous sommes au pied d'un perron ; un concierge vient nous ouvrir et nous introduit.

Je ne puis redire dignement l'accueil de ces messieurs de Saint-Sulpice ; notre caractère et notre démarche, nos recommandations pouvaient nous faire ouvrir la porte ; on nous eût reçus poliment, et nous eussions été contents ; on nous reçut comme des amis et comme des frères ; nous fûmes enthousiasmés. Messieurs de Saint-Sulpice joignent à des vertus admirables et à des dons solides des qualités et des façons si aimables qu'on peut dire qu'ils sont parfaits : piété, science, éducation, délicatesse et prévenances ; nous voyions tout, nous remarquions tout, et je m'en voudrais de ne point leur rendre ici mon tribut d'hommage et de ne point payer ma dette de reconnaissance.

L'excellent et distingué supérieur, M. L..., nous pria de considérer la maison nôtre, et nous confia tour à tour à deux des directeurs, MM. T.. et O.., qui nous prirent en affection du premier coup et voulurent nous faire largement les honneurs de l'hospitalité. Le séminaire est vraiment une superbe maison, à laquelle ses corridors immenses, ses escaliers grandioses donnent un air de palais : belle salle d'exercices, jolie chapelle, cellules confortables bien aménagées pour le chauffage pendant les froids terribles de l'hiver, et pourvues d'appareils contre l'incendie ; vastes jardins, parc et ferme, pièce d'eau. On se sent à l'aise dans ce milieu, on vit, on respire ; l'air est pur et salubre, et du haut des étages supérieurs, la vue est déjà belle, mais on nous promet mieux quand nous aurons gravi la montagne contre laquelle le séminaire est adossé.

Pour le moment, nous assistons à la sainte messe, célébrée par le supérieur, et nous entendons le *Gloria* et le *Credo* chantés par les rudes gosiers de deux cents séminaristes qui viennent de toutes les parties du Canada et de l'Union Américaine. Quelle bonne tête de Yankee je rencontrai au sortir de la chapelle, sous la forme d'un sacristain né à Philadelphie ! Il me pressa la main à la broyer et me demanda l'effet produit sur moi par les *elevated rail roads* ; mes lecteurs savent bien ce que j'en pense : je le dis à mon Yankee, qui parut enchanté.

Neuf Sulpiciens dirigent le séminaire de théologie ; quatre autres, celui de philosophie. A côté, au petit séminaire ou collège de Montréal nous trouvons dix de ces messieurs de Saint-Sulpice et six professeurs prêtres n'appartenant pas à la congrégation ; les 250 pensionnaires (*boarders*) et les 70 externes (*day scholars*) portent un singulier costume : une large ceinture blanche sur une tunique entièrement noire.

Dejeuner très-abondant et très-cordial, où figurent du sirop d'érable et des *cakes* ou gateaux canadiens ; puis on fait venir la voiture du séminaire, et nous partons visiter la ville, avec le bon M. T..

La rue Sherbrooke, la rue du Séminaire, est le quartier où habitent les Anglais riches de Montréal. On nous montre en passant la maison du directeur de l'*Allan line*, la grande compagnie de navigation ; ce monsieur, un Anglais protestant, possède tout simplement cent cinquante millions.

—Rues Notre-Dame et Saint-Jacques, dans la ville, bordées de beaux magasins et de bureaux de banque, bien régulières, propres. Ici l'université McGill, là le palais de justice et l'hôtel Windsor, peut-être le plus bel hôtel de l'Amérique.

—Notre-Dame, la principale paroisse de Montréal, possède une voûte hardie retable, mais elle est malheureusement trop dorée, trop peinturlurée ; comment n'ont-ils pas compris cela ici ? Voilà un manque de goût qui sent le nouveau monde ; avec une pareille nef, nous n'aurions rien fait, nous autres artistes du vieux pays, nous nous serions contentés de l'admirer. Ici tout le monde vient à l'église, et personne ne manque aux offices ; en voici la preuve indubitable ; l'église est remplie de bancs dans tous les coins, et la grande allée du milieu est envahie elle-même ; il n'y a plus un seul endroit vide dans la vaste enceinte. Quel superbe auditoire pour le prédicateur qui monte en chaire et a sous les yeux cet océan de têtes humaines ! Il y en a partout quand il parle, devant, à côté, derrière, et je voudrais bien voir ce spectacle que je me figure seulement.

L'église Notre-Dame est desservie par vingt-trois prêtres de Saint-Sulpice, ayant à leur tête le vénérable supérieur, pour le Canada, M. C... Nous visitons aussi le presbytère établi tout à côté.

—Eglise Saint-Jacques : beau gothique ; mais la couleur lie de vin de la pierre choque notre goût athénien ; oh ! ils ne semblent pas difficiles ici : le sens artistique serait-il le dernier à se manifester chez un peuple civilisé ?

—Eglise des Jésuites, l'*Immaculée Conception*, fréquentée par le *high life* féminin. *Notre-Dame de Lourdes*, une petite construction dans le genre italien, avec une coupole et qui passe pour le dernier mot de l'art architectural canadien ; la crypte a un rocher de Lourdes qui laisse bien à désirer.

—La cathédrale Saint-Jacques en construction là, au fond de cette place ; on veut faire ici un petit Saint-Pierre avec une colonnade de Bernin, et peut-être des fontaines jaillissantes et un obélisque ; qui sait ?

Somme toute, j'aime mieux l'aspect général que les détails, qui choquent parfois. Il y a à Montréal un beau mouvement chrétien ; on le sent, on le voit ; le monde remplit les églises dans ce jour de l'Ascension ; on ne travaille pas dans les rues, bien entendu, et beaucoup de gens montrent qu'ils savent prier.

Pour les 200,000 habitants de la ville, 20 églises catholiques ; il est vrai qu'il y a un tiers des habitants protestants ; 412,000 catholiques dans tout le diocèse. Celui qui commande à ce peuple croyant et zélé est Mgr Edouard-Charles Fabre, sacré le 1er mai 1873 évêque de Gratianopolis, et transféré au siège de Montréal le 11 mai 1876.

Ses prédécesseurs furent Mgr Jean-Jacques Lartigue, premier évêque, sacré le 21 janvier 1821, mort le 19 avril 1840 ; Mgr Ignace Bourget, sacré le 25 juillet 1837, évêque de Telmesse, et transféré au siège de Montréal le 19 avril 1840, promu au siège de Martianopolis le 10 juillet 1876, mort le 8 juin 1885, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Nombre de prêtres : 450.—Collèges : 7.—Eglises et chapelles : 300.—Ecoles : 750.—Institutions ecclésiastiques : 9.—Etudiants ecclésiastiques .350.—Couvents ou petites communautés : 72.—Académies de jeunes filles : 20.—Asiles : 11.—Communautés religieuses d'hommes : 8.—Communautés religieuses de femmes : 12.—Hôpitaux : 16.

Non, les détails de la ville ne disent rien ; la statue de Nelson est déplorable ; Et pourquoi Nelson ici ? Je préfère de beaucoup la promenade que nous faisons le soir, avec l'aimable M. O.... ; nous ne nous lassons pas de l'interroger, et il répond à tout avec la plus grande bonté et l'érudition d'un savant. Par une avenue plantée d'arbres, où règne une délicieuse fraicheur, nous montons derrière la ville pour jouir du point de vue. La montagne a plus de deux cents mètres de haut ; mais arrivé au sommet, quand depuis la terrasse couverte on promène ses regards sur l'immense panorama qui se déroule, on est bien dédommagé de ses peines : la ville, le fleuve Saint-Laurent, large comme une mer, l'île Saint-Paul, les rapides de Lachine, le pont Victoria, le lac Saint-Charles, la vallée de l'Ottawa, les montagnes du Vermont ; nous tombons d'admiration devant ce tableau.

—Retour par le cimetière, où l'on s'arrête devant le monument de l'Indépendance, qui recouvre les restes des soldats canadiens qui se sont battus pour les Français ; ceux-ci y songen-t-ils parfois ? On se le rappelle encore ici.

En sortant du cimetière, on se trouve dans le parc de la ville, un parc naturel magnifique. Inscription lue sur un placard cloué à un arbre : "On est prié d'ôter ses crêpes pour traverser le parc." Morts, ne troublez pas les joies des vivants ! mais quand les vivants iront vous voir, ils troubleront pourtant votre repos. On circule parfaitement en voiture en plein cimetière comme dans une promenade : rien d'attristant ici : regardez la demeure du gardien, c'est une villa charmante, exquise ; on voudrait y passer ses jours.

Usage local qui n'exclut en rien, comme on pourrait le croire, le respect pour les morts : nous heurtons du pied quatre ou cinq cercueils abandonnés au beau milieu des allées ; on est venu les apporter sur le tard, et on les a laissés là jusqu'à demain matin : alors un prêtre les bénira tous ensemble avant la sépulture ; il y a là de riches bières qui doivent contenir de riches morts ; n'importe ! riches et pauvres, ils attendent à demain.

Autre usage bizarre : à l'entrée de l'hiver, en décembre, on place les cercueils vitrés dans l'ossuaire ou charnier voisin ; ils y restent jusqu'au dégel, jusqu'en mai, sans les enterrer ; à cette époque, on procède à l'ensevelissement de tous les corps ; mais pendant toute la froide saison il est permis aux familles de venir contempler leurs parents et leurs amis, dont les traits sont, paraît-il, bien conservés.

—Visite au port sur le Saint-Laurent : cinq kilomètres de beaux quais en bois, le long desquels accostent des navires tirant sept mètres d'eau ; on sait que ce splendide port où abordent les plus grands navires est à quinze cents kilomètres de l'océan ; il n'y a qu'en Amérique où l'on trouve des choses comme celle-ci. Les bateaux qui font le service entre Montréal et Québec en une nuit sont confortablement installés, et le prix du voyage revient, comme on nous le dit en canadien, c'est-à-dire en vieux français, à "un écu pour le lit, un écu pour la nourriture," soit 2 piastres ou 2 dollars et demi, aller et retour.

Voyez-vous maintenant, au-dessus du port, cette gare toute nouvelle et cette grande inscription qui court sur les murs ? Lisez-là, et vous apprendrez que vous avez devant vous la ligne nouvelle du *Canadian Pacific Railway.* De Montréal au Pacifique, six mille kilomètres, et cette distance est franchie en six jours ; c'est le cinquième chemin de fer transcontinental dans l'Amérique du Nord. Quel étonnant pays !

L'ABBÉ LUCIEN VIGNERON.

(A suivre)

LA CATHEDRALE DE MONTREAL.

Le présent rapport financier contient les recettes et les dépenses de l'œuvre de la cathedrale de Montreal, depuis la reprise des travaux en 1885 jusqu'au 15 octobre 1887.

Rien n'a été épargné pour qu'il fût exact et complet.

Les sommes reçues, dont il n'y a point de détails, ont été réunies ensemble sous le titre "Divers".

Les souscriptions payées à l'occasion du bazar ayant été mises au nom des souscripteurs, la recette totale du bazar a été diminuée d'autant dans la liste détaillée des dons.

Les fonds versés en caisse ont été employés avant tout à sauver de la ruine la cathédrale en construction et à la mettre en état d'être utile ; c'est ce qui explique les dépenses pour le toit, le dôme principal et quelques travaux à l'intérieur.

Les petits dômes ont été commencés par suite de l'engagement pris par le comte de Joliette d'être responsable d'une partie de la dépense. D'ailleurs, ces dômes doivent être élevés, au moins, jusqu'à une certaine hauteur, si on veut que les quatre piliers, qui supportent le gros dôme, soient tout à fait couverts et complètement à l'abri des intempéries des saisons. La moitié des frais d'un petit dôme est maintenant payée.

Un endroit de la cave a été creusé et entouré, afin que les corps des vénérables évêques et chanoines, qui reposent sous les voûtes de la cathédrale, aient un lieu de sépulture convenable. Cette partie souterraine de 140 pieds sur 45 pieds pourrait être facilement transformée en chapelle pour les morts.

Enfin, des travaux ont été faits au portique.

Dépenses ou coût total des travaux faits à la Cathédrale de Montréal du 1er mars 1885 au 15 octobre 1887 inclu :

Dôme : pierre, brique, bois, métal, balustrade, croix		$ 38,485 19
Charpente : menuiserie, toit, plancher, fenêtres, etc		13,664 21
Travaux en pierre : corniche, piller, etc		4,369 31
Toit : couverture métallique		4,511 62
Jointoyement à l'intérieur (remplissage des joints)		1,303 39
Petits dômes : pierre, briques		3,000 54
Voute intérieure en bois		1,585 36
Architecte : honoraires		1,000 00
Démolition des échafauds		370 25
Portique		929 25
Paratonnerre		332 00
Chapelle souterraine		318 00
Dépenses générales : jointoyement à l'extérieur, réparations, administration, voiture et cheval, combustible, canaux, terrain, gardiens, poêles, tuyau a eau, gaz, etc		2,218 87
Interêts		326 94
Assurances : primes		74 00
Recettes du 1er mars 1885 au 15 octobre 1887 inclusivement :		
Souscriptions	$ 26,754 23	
Bazar	30,206 00	
Trés